



Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Calvados

DDFiP du Calvados - 7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex
fo.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr
Permanence : 02.31.38.34.61

Première Organisation Syndicale dans le Calvados

Caen, le 27 avril 2018

Comité Technique Local du 26 avril 2018:

Compte-rendu

L'ordre du jour était le suivant :

1. Approbation des procès-verbaux des séances des 25/04/2016 (2^e convocation), 04/07/2017, 12/07/2017 (2^e convocation), 27/11/2017, 18/12/2017 (ASR 2018 - 2^e convocation), 18/12/2017 (emplois), 08/01/2018 (emplois - 2^e convocation);
2. Campagne IR 2018, pour information;
3. Organisation de l'accueil à la DDFiP du Calvados, pour information;
4. Déploiement de SIRHIUS et nouvelle organisation des ressources humaines, pour avis;
5. Gestion et bilan de l'équipe départementale de renfort (EDR) - Année 2017, pour information;

1. Approbation des procès-verbaux des séances des 25/04/2016 (2^e convocation), 04/07/2017, 12/07/2017 (2^e convocation), 27/11/2017, 18/12/2017 (ASR 2018 - 2^e convocation), 18/12/2017 (emplois), 08/01/2018 (emplois - 2^e convocation);

APPROUVE

2. Campagne IR 2018, pour information;

Tout d'abord, Les représentants FO-DGFIP ont dénoncé la focalisation de la campagne IR sur le seul site de délivrance. Ils considèrent que ce moment de l'année est aussi important pour l'ensemble des SIP du Calvados et demande qu'un détail soit fait SIP par SIP, ce que ne présente pas la fiche de campagne IR 2018. La réforme visant à mettre en place le prélèvement à la source va mobiliser les agents de la DGFIP dans un contexte massif et continu de suppressions d'emplois. "L'assurance", ce sont ses termes, prise par notre directeur général en recourant à une entreprise privée pour répondre aux questions des usagers n'est pas de nature à rassurer **les représentants FO**. Elle va entraîner des questions complémentaires, des visites aux guichets. Cela ne répondra pas aux questions techniques qui ne manqueront pas de se poser face à l'extrême complexité du nouveau dispositif.

Les représentants FO-DGFIP contestent la dénomination reprise dans la fiche qui parle de réforme fiscale sans précédent quant il s'agit uniquement d'une réforme du mode de recouvrement. Notre directeur a tout d'abord tenté de se défendre en disant que pour le contribuable c'était la même chose, cependant la fiche est un document interne, et les mots ont leur importance, ce qu'il a fini par reconnaître.

Alors que la direction prévoit une organisation de campagne IR renforcée, **les représentants FO-DGFIP** ont fait observer qu'ils constatent pourtant année après années l'augmentation du nombre de chaises vides.

Si la mise en place de trois zones d'accueil différenciées peut paraître une bonne idée, elle répondra sans doute aux besoins d'une grande partie des usagers, elle peut devenir problématique voire conflictuelle pour les usagers ayant des questions multiples qui devront faire plusieurs fois la queue. **Les représentants FO-DGFIP** reconnaissent qu'il n'y a pas de solution idéale et ils ont fait part de leur satisfaction sur le soin apporté par la

Avec FO, poursuivons ensemble la conquête de droits nouveaux !

direction à l'installation d'un barnum plus confortable pour les agents. Le beau temps n'est pas toujours au rendez-vous pendant la campagne.

En matière de dispositifs de renforts, Les représentants FO-DGFIP ont eu confirmation que les jeunes services civiques auront une présence hebdomadaire de 24 heures et qu'ils ne travailleront pas plus des 4 jours prévus par semaine, ce que n'indiquait pas clairement les documents de travail qui parlaient de 24 heures en moyenne.

Les représentants FO-DGFIP ont déploré que seulement 4 agents de l'EDR dont deux à Délivrande soient affectés pour le renfort de campagne. Cela ne couvrira pas l'afflux supplémentaires s'usagers sur les 7 sites du département.

Dans les documents de travail, il est indiqué aussi que "Le PCRIP interviendra en soutien à l'accueil physique de Caen-Délivrande pour les dossiers les plus techniques ou chronophages (revenus fonciers notamment) et pour les questions en matière d'IFI." **Les représentants FO-DGFIP** ont regretté que la direction n'indique pas la solution retenue pour Lisieux et Trouville où pourtant des antennes du PCRIP existent.

Les représentants FO-DGFIP ont demandé la suppression de l'accueil sur rendez-vous pendant toute la durée de la campagne afin d'éviter les tensions que ne manqueront pas de générer l'accueil d'usagers en dehors des files d'attente. Comme ils l'avaient prévu la direction s'est défendue de maintenir ce dispositif parce que cela permettait de répondre à des questions pointues. **Les représentants FO-DGFIP** ont alors fait observer que le PCRIP voire le support de second niveau sont déjà mobilisés sur l'accueil.)

Au sujet des réunions publiques qui sont tenues par la direction dans les communes, **les représentants FO-DGFIP** ont réitéré ce qu'ils ont déjà dit lors du précédent CTL : elles ne vont pas limiter l'affluence mais au contraire l'augmenter, l'usager cherchant une réponse à son cas particulier et non pas à la généralité donnée en réunion publique. Ils demandent que leur soit communiqué le nombre de réunions qui ont été tenues ou vont se tenir et le nombre de personnes présentes.

Comptage de l'accueil : **les représentants FO-DGFIP** souhaitent avoir communication du nombre de visites (pas la moyenne) par semaine et par site (SIP et Trésorerie) et pour comparaison les chiffres de l'an passé sous la même forme.

3. Organisation de l'accueil à la DDFIP du Calvados, pour information;

Les représentants FO-DGFIP estiment que cette mise à l'ordre du jour est précipitée, la pauvreté des informations fournies le démontre. Ils rappellent qu'ils souhaitaient la mise en place de groupes de travail en amont d'un CTL sur plusieurs sites représentatifs du département pour avoir une vision globale et étayée, sur le modèle des groupes de travail organisés en ce moment à Délivrande.

Dans le tableau fourni : aucune légende, on ne sait pas ce qu'on compte. Est-ce que c'est uniquement de l'accueil impôt sur le revenu. Si oui, ce n'est qu'une partie du sujet de l'ordre du jour. L'accueil couvre l'ensemble des missions de la DGFIP. Il manque le CHU, la paierie, Caen Amendes et les trésoreries spécialisées : le document est incomplet. **Les représentants FO-DGFIP** souhaitaient une étude de l'accueil à la DDFIP dans sa globalité.

Par rapport à l'annexe, **les représentants FO-DGFIP** ont déploré que la direction ne retienne que l'aspect positif de ses décisions en occultant les aspects négatifs et pourtant majeurs : l'éloignement du service public pour l'usager, la réduction du maillage territorial qui fait de notre administration, une entité distante de la préoccupation du citoyen. La direction ne peut aucunement se prévaloir de rencontrer l'adhésion de la population à ses restructurations, car elle n'a aucun moyen de l'évaluer

4. Déploiement de SIRHIUS et nouvelle organisation des ressources humaines, pour avis;

FO-DGFIP a rappelé son opposition à la concentration à outrance mise en oeuvre à la DGFIP dans toutes ses missions. En effet, après la création des pôles de gestion domaniale et de gestion des consignations, la quasi-suppression des services dépense au profit de services facturiers (SFACT), la disparition des services Recettes Non Fiscales (RNF) dans 48 DDFIP, c'est au tour des services RH d'être concentrés et recomposés au niveau supra-départemental en 10 CSRH et un SIA.

FO-DGFIP a réitéré sa condamnation de cette politique de transfert aux CSRH et au SIA d'une grande partie de la gestion administrative et de la totalité de la préparation de la paye des agents.

Le CSRH sera ainsi le seul acteur RH à traduire dans SIRHIUS les informations relatives à des changements de situation professionnelle ou personnelle de l'agent ayant un impact en paie (ex : temps partiel, changement de coordonnées bancaires, changement d'affectation, ...). A l'inverse, le CSRH n'a pas vocation à devenir l'interlocuteur direct des agents. C'est le SIA qui sera le point d'entrée unique chargé de répondre aux questions les plus fréquentes des agents.

Pour **FO-DGFIP**, ne garder dans les services RH des DDFIP/DRFIP que les missions relatives aux règles de gestion (mutation, évaluation, promotion) à la formation professionnelle, à l'action sociale et au suivi des agents en difficulté ne permettra pas d'éviter une rapide érosion des effectifs RH en local et leur disparition à moyen terme.

Même si le chef du service des ressources humaines, monsieur Magnant, a répété plusieurs fois que la DGFIP était attachée au maintien d'une RH de proximité (vous ne rêvez pas !), **FO-DGFIP** persiste à penser que la dimension humaine dans la gestion des dossiers des agents va être sacrifiée au profit de la mise en place de ces nouveaux pôles CSRH distants.

Les représentants FO-DGFIP rappellent qu'ils seront en outre particulièrement attentifs à la reprise des données d'AGORA et invitent les agents à bien contrôler l'ensemble des données les concernant avant et après la bascule.

- Quelles sont les conséquences RH sur la DDFIP 14 ? Au 1er janvier 2019, combien restera-t-il d'agents? En A+, A, B et C ? La direction a indiqué que le service passerait de 13 à 9 agents, deux étant déjà partis, un devant partir en retraite et le dernier promu de C en B.

- Quelles seront les fonctions de ces agents? Sachant qu'il est marqué dans la note page 3 que le CSRH "sera responsable de la préparation des payes des agents" ainsi que "le seul acteur RH à traduire dans SIRHIUS les informations ...ayant un impact en paie", et que "le SIA sera chargé de répondre aux questions les plus fréquentes des agents". Que restera-t-il à notre service DDFIP?

- Quelles seront les conséquences en personnel pour la liaison-rémunération ? La direction concède que la liaison rémunération perdra un emploi avec le nouveau dispositif

Les représentants FO-DGFIP ont voté **CONTRE** ce point de l'ordre du jour.

5. Gestion et bilan de l'équipe départementale de renfort (EDR) - Année 2017, pour information;

Les représentants FO-DGFIP ont remercié la direction d'avoir mis le sujet à l'ordre du jour suite à leurs demandes. Ils ont souligné que les éléments fournis prouvent qu'il y a un manque énorme de personnel (57% des besoins sont couverts par l'EDR), l'EDR ne rend plus les services qu'elle devait rendre dans ses objectifs premiers. Les missions s'allongent et la fatigue s'accroît pour ces agents qui font énormément de kilomètres. Le directeur a d'ailleurs reconnu que cela pouvait interroger sur leur sécurité.

Distance parcourues par les agents de renfort et frais de déplacement des agents : Au vu des informations fournies et des chiffres présentés, **les représentants FO-DGFIP** se posent la question du bien fondé de la réorganisation au niveau départemental de l'équipe EDR. Ils estiment que l'ancienne organisation divisée en secteur géographique et décidée par les comptables et chefs de services, donnait une plus grande souplesse et de meilleurs résultats.

6. Questions diverses.

Les représentants FO-DGFIP ont demandé un réexamen de l'emplacement de la caisse dans les futurs locaux de la place du 8 mai à Lisieux afin que le caissier soit mieux installé et pour permettre l'installation d'un box de réception. Ils ont rappelé qu'ils avaient demandé un effort particulier dans les réorganisations de poste pour créer des espaces d'accueil mieux adaptés pour les caissiers, dénonçant la piètre qualité des caisses dites chartées. Ils ont demandé aussi des précisions sur les opérations de caisse en numéraire qui doivent être effectuées par la trésorerie de Lisieux intercom pendant la durée des travaux de la place du huit mai.

A l'issue des débats, **les représentants FO-DGFIP** ont interpellé le directeur sur la rumeur de "switch" entre les responsables de pôle. Le directeur a indiqué que cette idée a été abandonnée et qu'il laisserait cela à son successeur.

Les représentants FO-DGFIP en CTL

TITULAIRES

Nathalie BLANCHOT, Géraldine TANQUEREL, Frédéric GABRIELLE, Eric GRANDMOUGIN, Bruno GILBERT

SUPPLEANTS

Marie-Claire AUBRY, Françoise DIMICOLI, Pascal LANGLINAY, Aurélia MASSIEU, Brigitte LOIR

EXPERT

Sophie BERTHELOT

N'HESITEZ PAS A APPELER LA PERMANENCE POUR FAIRE REMONTER VOS PROBLEMES OU DEMANDER DES PRECISIONS.